

Motion de MM. Roger Deneys, Sami Kanaan et Mme Virginie Keller Lopez: «Pour une journée sans voitures plus audacieuse et plus concrète».

(refusée par le Conseil municipal lors de la séance du 26 juin 2000)

MOTION

Considérant:

- que le 22 septembre de cette année aura lieu - comme en 1999 - la «journée sans voitures»;
- que la journée sans voitures 1999 n'a pas permis de constater de véritable diminution du trafic;
- que la crédibilité de cette journée repose aussi sur les résultats concrets que chaque citoyenne et citoyen peut observer;
- que, à l'occasion de cette journée, des municipalités françaises ont eu le réflexe de tester des mesures de modération du trafic;
- que les Genevoises et les Genevois attendent parfois depuis de nombreuses années un certain nombre de mesures;
- qu'il est peut-être difficile de prendre lesdites mesures pour une seule journée,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à profiter de la journée sans voitures du 22 septembre 2000 pour organiser, en plus des projets déjà mis sur pied, trois mesures concrètes et provisoires de modération du trafic pendant toute la semaine comprenant cette journée, soit du lundi 18 au dimanche 24 septembre 2000:

1. rue des Deux-Ponts: création d'une voie de circulation réservée aux transports publics dans chaque sens entre le pont Sous-Terre et le pont de Saint-Georges;
2. pont du Mont-Blanc: création d'une voie de circulation réservée aux transports publics dans chaque sens et création de pistes cyclables également dans chaque sens;
3. place Neuve: fermeture à la circulation, en s'inspirant du projet proposé pour 1993 dans le document C2000 et celui de la votation du parking de la place Neuve.